

## Compte-rendu de l'atelier de concertation n°1 du 23 novembre 2021

<b>Etude :</b>	Révision du PLU - concertation	<b>Date :</b>	23 novembre 2021 – 19h30-21h30
<b>Objet :</b>	Atelier n°1 Environnement et cadre de vie	<b>Lieu :</b>	Espace Michel Petrucciani

### Personnes présentes :

---

Environ 15 participants de Villepreux

#### Ville de Villepreux :

Laurence MORELLE-LOSSON, 1<sup>ère</sup> adjointe en charge de l'Environnement, du Développement durable, de l'Agriculture et de la Vie culturelle

Christophe VINOT, Conseiller délégué en charge du Plan vélo et de la Ville numérique

Rémi GOTKOVSKY, DGA Finances et Moyens Généraux

#### Communauté agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines

Bertille BONNAIN, service Urbanisme et prospective

#### Bureau d'études Espace Ville :

Delphine LUMINA, Chef de projet

Lucie GIROD, chargée d'études

### Synthèse de l'atelier :

---

#### **Accueil des participants par Mme MORELLE-LOSSON et présentation introductive de l'atelier par le bureau d'études**

Trois questions sont posées par les participants à la suite de la présentation :

- Y a-t-il une trace écrite de l'obligation de densifier à hauteur de 15% sur l'ensemble de la commune (et non pas uniquement sur les pastilles marron ou dans le secteur des 500m à proximité d'une gare) conformément au SDRIF ?
- Pourquoi les logements réalisés dans le cadre de l'opération des Hauts du Moulin, postérieure à 2013, ne sont-ils pas comptabilisés ?
- Quel est le solde de logements à construire en 2021 par rapport aux objectifs de densification du SDRIF ?

Le bureau d'études répondra plus précisément à certaines de ces questions lors des prochains rendez-vous de concertation planifiés.

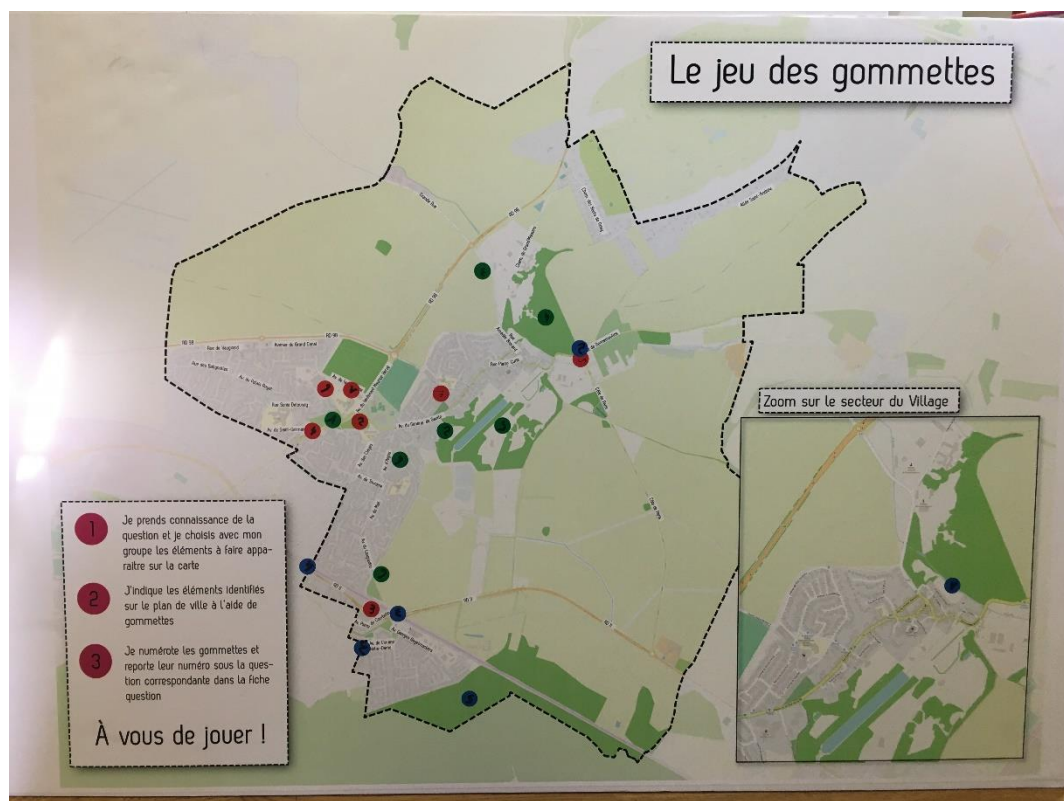
## Temps de travail par table



## Restitution du travail par groupe par l'ambassadeur de chacune d'entre elles

Table 1

Plan de ville tel que complété par le groupe 1 :



Gommettes vertes : espaces (naturel, patrimoine, espaces publics...) à préserver

Gommettes rouges : espaces à requalifier

Gommettes bleues : difficultés liées à la mobilité

Question 1 concernant les espaces naturels, patrimoniaux, publics... à préserver (voir également le plan de ville) :

- Zone du Trianon (à préserver et à aménager fleurs, arbustes)
- Les espaces verts autour de la mairie
- Le pré à chevaux de Grand'Maisons
- Le domaine de Grand'Maisons
- Espace vert Decaux (pastille n°5 située à proximité du Ru de l'Arcy)
- Les statues de Villepreux (également à mettre en valeur)
- Protéger le triangle vert devant le collège (et le réaménager)

Question 2 concernant les espaces à requalifier (voir également le plan de ville) :

- Le gymnase du Trianon
- Aménager le pré du triangle du collège Léon Blum/Trianon
- Réaménager la RD 11 à proximité du Pont de Biais
- Requalifier la Pointe à l'Ange (notamment les commerces)
- Requalifier les parcelles à l'entrée de la ville Nord (via Rennemoulin) : terrains occupés par des caravanes, jardins familiaux...
- Réaménager la zone Colas : à passer en logement ou en mixte (artisanat, commerces, tertiaire, co-working, incubateur)
- Refaire certaines façades comme celles du théâtre

Question 3 concernant la mise en application des principes du développement durable à l'échelle de la commune :

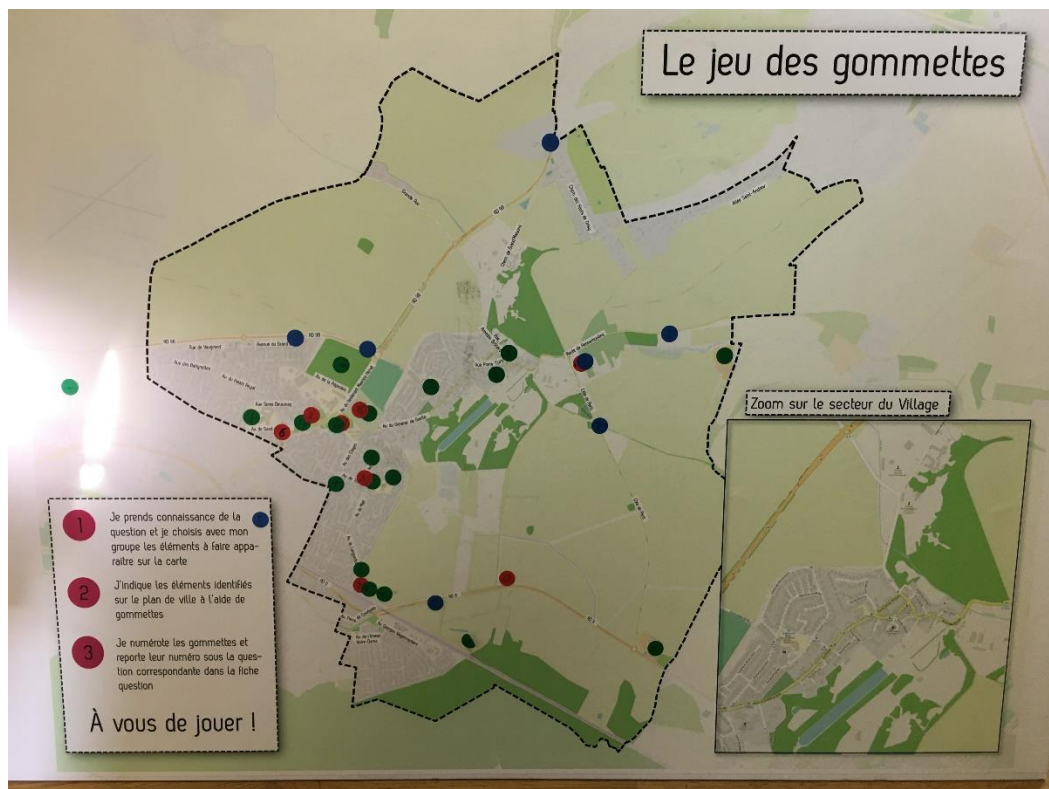
- Promouvoir les énergies douces sans dénaturer le paysage : panneaux solaires, géothermie, bois ou matériaux biosourcés à privilégier pour les constructions
- Aménager des pistes cyclables
- Prévoir davantage de verdure
- Aménager des parkings vélo protégés

Question 4 concernant les difficultés liées à la mobilité et les pistes d'amélioration à proposer (voir également le plan de ville) :

- Organiser une déviation par des Gondi, notamment en passant sur une partie du Domaine de Grand'Maisons (problématiques de propriété du terrain, de qualités environnementales et de risques)
- Prévoir un parking délestage (vers le terrain de l'éducation canine « SOS canin », ou vers le V Park) et des navettes électriques pour désengorger le stationnement au Vieux Village
- Sécuriser le virage en descente vers le rond-point d'entrée direction Villepreux Village au niveau de l'éducation canine.
- Sécuriser également le virage de la D98 au niveau de la descente depuis Saint-Nom-la-Bretèche jusqu'à Villepreux par l'installation de plots. Y continuer la piste cyclable qui s'arrête brutalement.

- Prévoir une voie de désengorgement au niveau du Val Joyeux pour les secours (les secours doivent faire un détour ou prennent le risque de se retrouver coincés au niveau du pont de Biais)
- Aménager une passerelle pour les vélos au niveau du Pont de Biais
- Réaménager les abords de la RD 11 en une seule voie au lieu d'une double-voie (et prévoir un parking relais souterrain, pistes cyclables...)
- Construire un téléphérique pour accéder à Bois-d'Arcy, Saint-Quentin-en-Yvelines et Elancourt

Table 2



Gommettes vertes : espaces (naturel, patrimoine, espaces publics...) à préserver

Gommettes rouges : espaces à requalifier

Gommettes bleues : difficultés liées à la mobilité

Question 1 concernant les espaces naturels, patrimoniaux, publics... à préserver (voir également le plan de ville) :

- Les fresques de la commune (place des Vosges, théâtre, square près de l'Église Saint-Vincent de Paul...)
- Les statues de la commune
- L'église du vieux village, les différentes fermes (Faisanderie, Trou Moreau), le Vieux Villepreux en général
- La Pépinière et l'espace vert du Trianon. Continuer l'éco-pâturage

Question 2 concernant les espaces à requalifier (voir également le plan de ville) :

- Le triangle vert (zone de captage d'eau) et la bande en face du Trianon à requalifier et à valoriser en tant qu'entrée de ville et potentiel espace d'animations temporaires (guinguette, kiosque à musique)
- Usine dans le virage du Pont de Biais à requalifier si elle n'est plus en service
- Accès au ru de Gally à redéfinir et revaloriser (aire de gens du voyage, jardins familiaux)
- Aménager la piscine pour la rendre utilisable une plus grande partie de l'année (par un sas,...)

Question 3 concernant la mise en application des principes du développement durable à l'échelle de la commune :

- Réaménager la traversée de la Côte de Paris
- Prévoir des liaisons cyclables entre les communes
- Nettoyer et entretenir davantage les pistes cyclables

Question 4 concernant les difficultés liées à la mobilité et les pistes d'améliorations à proposer (voir également le plan de ville) :

- Les parkings voiture sont insuffisants dans le secteur de la gare, ce qui joue sur la sécurité des aménagements pour le stationnement vélo -> accroître le nombre de places de parking pour les vélos et les sécuriser
- Les liaisons en bus en direction de la gare de Noisy ou de Saint-Nom-la-Bretèche sont insuffisantes -> accroître ou créer de nouvelles liaisons de bus ou des navettes
- La liaison piétonne entre Chavenay et Villepreux n'est pas aisée -> aménager la RD 98 pour améliorer cela, notamment au niveau du rond-point.

**Fin de l'atelier (22h10).**